

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION asbl

CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

RAPPORT D'AUDIT SUIVANT L'ECHELLE DE PERFORMANCE CO₂ 3.1

Entreprise: Nom : CEGELEC INFRA TECHNICS SA

Rue : Avenue du Bourget, 44

Localité : 1130 Bruxelles

Personne de contact : Steven Van Den Bergh Gestionnaire HSEQ

Tél. : + 32 (0)71 890 330 GSM : +32 (0)490 11 32 27

E-mail pour envoi du rapport : steven.vandenbergh@vinci-energies.com

Branche

Numéros de dossier : BM 738 - 1615

Code NACE: 43.211

Norme de référence : Échelle de performance CO₂ 3.1

Date(s) de l'audit : 7-8-9 mars 2023

Numéro de l'audit : C1

Délégués de BCCA: Auditeur responsable de l'audit : Yannick Masquelier

Autre(s) auditeur(s): ---

Expert(s) technique(s): --Observateur: ---

Activité à certifier :

TranzCom

La planification, la conception, le développement, la production, la fourniture, l'intégration et la maintenance des infrastructures pour:

- Des systèmes de télécommunication: y compris la téléphonie, la radiocommunication, la surveillance vidéo, les systèmes embarqués, les ordinateurs de bord et les systèmes d'information ;
- Des systèmes de distribution d'énergie industriels et ferroviaires, y compris l'électronique de puissance.

Cegelec Infra Technics

La planification, la conception, le développement, la production, la fourniture, l'intégration et la maintenance des infrastructures pour:

- De l'aérospatiale et de l'Informatique industrielle ;
- De la transmission, de la transformation et de la distribution durable de l'énergie électrique;
- Du ferroviaires et de transport public, des chaussées, des tunnels et voies d'eau navigables, des systèmes de commande pour sous-stations électriques, des centrales thermiques et nucléaires, des infrastructures durable et intelligentes.

CONFIDENTIEL



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION asbl

CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

RAPPORT D'AUDIT SUIVANT L'ECHELLE DE PERFORMANCE CO₂ 3.1

Tranzcom

De planning, ontwerp, ontwikkeling, productie, levering, integratie en onderhoud van de infrastructuur voor:

- Telecommunicatiesystemen: waaronder telefonie, radiocommunicatie, videobewaking, in voertuig geïntegreerde systemen, boordcomputers en informatiesystemen;
- Industriële en spoorwegstroomdistributiesystemen, met inbegrip van vermogenselektronica.

Cegelec Infra Technics

De Planning, ontwerp, ontwikkeling, productie, levering, integratie en onderhoud van de infrastructuur voor:

- Ruimtevaart en Industriële IT;
- De transmissie, transformatie en duurzame distributie van elektrische energie;
- Spoorwegen en openbaar vervoerinfrastructuur, autowegen, tunnels en waterwegen, controlesystemen voor elektrische onderstations, thermische en kerncentrales, duurzame en intelligente infrastructuur.

Tranzcom

The Planning, design, development, production, supply, integration and maintenance of infrastructure for:

- Telecommunication systems: including telephony, radio communication, video surveillance, embedded systems, on-board computers and information systems;
- Industrial and railway power distribution systems, including power electronics.

Cegelec Infra Technics

The Planning, design, development, production, supply, integration and maintenance of infrastructure for:

- Aerospace and Industrial IT;
- The transmission, transformation and sustainable distribution of electrical energy;
- Rail and public transport infrastructure, roads, tunnels and waterways, control systems for electrical substations, thermal and nuclear power stations, sustainable and intelligent infrastructure.

Objectifs de l'audit: L'audit a pour objectifs :

- a) De déterminer dans quelle mesure le système de management, ou les parties de celui-ci, sur lequel l'audit doit être réalisé, répond aux critères d'audit;
- De déterminer dans quelle mesure les activités, les processus et les produits sont conformes aux exigences et aux procédures du système de management;
- D'évaluer la capacité du système de management à assurer la conformité aux exigences légales et contractuelles et aux autres exigences auxquelles l'organisme est soumis;
- d) évaluer l'efficacité du système de management à atteindre les objectifs spécifiés ;
- e) le cas échéant, en identifiant les aspects du système de management qui pourraient être améliorés.

CONFIDENTIEL

¹ Tout audit est fondé sur un échantillonnage du système de management d'un organisme et de ce fait ne garantit pas une conform ité de 100% aux exigences.



TABLE DES MATIÈRES

0		able des matières	
1	D	onnées administratives	. 4
2	Ve	érifications spécifiques	. 5
	2.1	Point de départ	. 5
	2.2	Changements dans l'organisation depuis le dernier audit	. 5
	2.3	Évaluation du périmètre du système de management du CO ₂ -PL	
	2.4	Aspects (autres que CO ₂ -PL) à intégrer dans le système de management	. 5
	2.5	Sites/bureaux	
	2.6	Langues du certificat	. 6
	2.7	Utilisation des documents de certification et logos	. 6
	2.8	Nombre de collaborateurs de l'entreprise concernés par le système de management	
	2.9	Modifications du système de management CO ₂ -PL	
	2.10	Revue de Direction	. 7
	2.11	Planification et exécution des audits internes	. 8
	2.12	Communication	. 8
	2.13	Projets avec attribution préférentielle	. 8
3		élection des sites à auditer	
4	Pı	rogramme d'audit	10
5	Pl	lanning de l'audit	11
	5.1	Prévu	11
	5.2	Réalisé	11
	5.3	Justification des changements dans la planification de l'audit	11
	5.4	Modifications du programme d'audit	11
6	Ve	érification de la conformité aux exigences de la norme CO2-PL:2020 : Vérification de la conformité	
aι	ıx exi	gences de la norme	12
		Axe A: Aperçu / Recensement	
		Axe B: Réduction du CO ₂	
		Axe C : Transparence / communication	
	6.4	Axe D : Participation	
	6.5	Sites visités (avec attribution préférentielle, sauf indication contraire)	
7	N	on-conformités	
	7.1	Définition des commentaires et des non-conformités	
		Suivi des observations et des non-conformités de l'audit précédent	
		Observations et non-conformités relevées lors de cet audit	
8		écisions	
Αı	nnexe	es au présent rapport	36



1 Données administratives

Date de début de la certification initiale CO₂-PL: /

Date d'expiration de l'actuel certificat de sensibilisation au /

 CO_2 :

Fréquence des audits de surveillance : Annuelle

Gestion de l'entreprise : Steven Van Den Bergh

Coordinateur CO₂-PL (si applicable) : Steven Van Den Bergh Gestionnaire HSEQ

Date(s) du ou des prochains audits : À définir



2 VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

2.1 **POINT DE DÉPART**

Niveau d'ambition : niveau 3

Taille de l'entreprise : Moyenne

	Services	Travaux / Livraisons / Fournitures		
Très Petite	"Services" ET Emissions	/		
organisation (TP)	totales de CO ₂ ne			
	dépassent pas 250			
	tonnes par an			
Petite organisation (P)	Les émissions totales de	Les émissions totales de CO ₂ provenant des		
	CO ₂ ne dépassent pas	bureaux et des locaux commerciaux ne dépassent		
	500 tonnes par an.	pas (≤) 500 tonnes par an <u>ET</u> les émissions totales		
		de CO ₂ provenant de tous les chantiers et sites de		
		production ne dépassent pas (≤) 2.000 tonnes par		
		an.		
Moyenne	Les émissions totales	Les émissions totales de CO ₂ provenant des		
Organisation (M)	de CO ₂ ne dépassent	bureaux et des locaux commerciaux ne		
	pas (≤) 2.500 tonnes par	dépassent pas (≤) 2.500 tonnes par an, <u>ET</u> les		
	an.	émissions totales de CO ₂ provenant de tous les		
		chantiers et sites de production ne dépassent pas (≤) 10.000 tonnes par an		
Grande organisation	Les émissions totales de	Les émissions totales de CO ₂ provenant des		
(G)	CO ₂ sont supérieures à	bureaux et des locaux commerciaux dépassent (>)		
	2.500 tonnes par an.	2.500 tonnes par an, ET les émissions totales de		
	2.000 torribo par arii	CO ₂ provenant de tous les chantiers et sites de		
		production dépassent (>) 10.000 tonnes par an		

Les émissions calculées sont de 1345T de CO2 en 2022 : 99% sont liés aux activités reprises en scope 1 et 1% reprises en scope 2.

2.2 CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DEPUIS LE DERNIER AUDIT

Pas de changement.

2.3 <u>ÉVALUATION DU PÉRIMÈTRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DU CO₂-PL</u>

Le périmètre est correctement déterminé : Infra Telecom (= entité d'organisation) se limitant à Cegelec + Tranzcom. Tranzcom a déjà été certifiée CO2-PL depuis 2012 et il a été décidé d'intégrer les activités de Cegelec dans la démarche. L'échéance du certificat étant dépassée depuis septembre 2022, il est dès lors nécessaire de réaliser une étape 1 et une étape 2.

La méthode de détermination de la base du périmètre est la méthode : GHG avec fournisseurs A-C.

Vu organigramme 2022 des sociétés, des pôles, des Business Unit et des personnes (managers).

Vu les fournisseurs et les sous-traitants exclus de l'analyse.

2.4 ASPECTS (AUTRES QUE CO2-PL) À INTÉGRER DANS LE SYSTÈME DE MANAGEMENT

L'organisme est certifié ISO14001 et ISO9001 et dispose également d'un système management interne du Groupe Vinci (Quartz). On retrouve donc un système intégré avec ISO/Quartz.

CEGELEC MTS dispose également d'une certification 10CFR50 : normes pour le nucléaire (9001 du nucléaire) – audité par Tractebel. Cette certification vise le laboratoire d'analyse des cartes électroniques pour les centrales de Doel et de Tihange.

Dossier n° BM 738 - 1615

Audit n° C1

Page 5 de 36



2.5 SITES/BUREAUX

Entreprise est locataire des bâtiments.

- ASSE: Transcom atelier fabrication armoires électrique, magasin, bureau;
- GOSSELIES: Cegelec omexon gros bureau, magasin, laboratoire, petit atelier;
- MECHELEN : Cegelec omexon magasin ;
- ZWIJNDRECHT: Cegelec omexon petit bureau.

2.6 LANGUES DU CERTIFICAT

NL-FR-EN

2.7 <u>Utilisation des documents de certification et logos</u>

Non applicable.

2.8 Nombre de collaborateurs de l'entreprise concernés par le système de management

307 personnes (112 pour Tranzcom et 195 pour Cegelec).

2.9 MODIFICATIONS DU SYSTÈME DE MANAGEMENT CO2-PL

2.9.1 Organisationnel:

Pas de changement, il s'agit d'une première certification.

Vu organigramme 2022 des sociétés, des pôles, des Business Unit (BU) et des personnes (managers).

2.9.2 Documentation:

Les facteurs d'émission utilisés sont ceux de l'ADEME en France et guidée par le Groupe Vinci Energies (Groupe Français).

Vu annexe 1 « Définitions et Méthodes » 07/10/2022 du document « Indicateurs Reporting Environnemental Vinci Energie ». Il s'agit d'un document mis à jour tous les ans et dans lequel on retrouve :

- les 3 scopes
- la méthode de calculs pour le scope 1, scope 2 et scope 3
- Scope 1
 - Facteurs d'émissions actualisés 2022 de Vinci (Ademe). Pour les activités « amont » et « combustion hors électricité », les facteurs d'émissions sont spécifiques par pays.
 - www.basecarbone.fr
- Scope 2
 - Mix énergétique du pays pour l'électricité. Pour les activités « amont » et « transport », les facteurs d'émissions proviennent de <u>www.iea.org</u>
- Scope 3 : en cours de développement.

Les FE sont encodés automatiquement dans le logiciel environnement de Vinci « eVE » (Green Dashboard).

Vu green dashboard sur eVE. (partie Climate) : Analyse détaillée des données croisées sur les consommations en énergie et en fuel, le type de véhicule et les déplacements en train et avion.

Les éléments pris en compte sont :

- Bureaux : électricité gaz.
- Véhicules : personnel et chantier dont le camion grue (279 véhicules pour 307 personnes). Pas d'engins lourds, grues, etc. Si nécessaire, alors sous-traitance (hors calcul des 1345T).

→ le résultat est de 1.345 tonnes CO2 en 2022.



2.10 REVUE DE DIRECTION

Vu la revue de direction HSEQ 2023 du 14/09/2022 avec partie CO2, Ecovadis :

- Vu les décisions de la revue (action / missions environnement 2023);
- Vu analyse des la performance du SM CO2, évaluation des émissions ;
- Vu point audit interne;
- Vu audit de CIT daté 11/10/22 (audit chez le directeur).

La direction a fait une déclaration concernant la mise en œuvre et le fonctionnement du système de management.

Vu PSP (Plan stratégique partagé) de janvier 2023 : point global/structure, achat, stratégie, RH, investissement, environnement (dont CO2), innovation, système d'info, éthiques, conclusions. Vu PSP de l'organisme du 02/10/2022 (BU) : détail des objectifs, des manières de faire, de la communication, plan d'actions, etc. spécifique au BU.

Vu PSP Fleet

Véhicules électriques personnels :

- 2022 : 11 actuellement ;
- 2023 : 10% de véhicules électriques ;
- 2024 : 20% de véhicules électriques ;

Véhicules professionnels :

- 2023 : analyse pour le test d'un Van électrique (test planifié pour Omexom) ;
- 2024 : achat des premiers Van électriques si test concluant ;
- 2025 : véhicules professionnels seront tous électrique ;
- 2025 : pour MTS, mettre bornes électriques sur les sites « client ».

Le site d'Asse ne possède pas de borne électrique mais le câblage est déjà prévu pour les installer. Les autres sites sont déjà pourvus de bornes.

L'objectif a été fixé pour atteindre une réduction de 40 % du CO2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2018 et pour être neutre en CO2 d'ici 2050 (repris dans le plan d'actions 2023 et la politique HSEQ 2023).

L'objectif scientifique (SBT) d'un réchauffement climatique inférieur à 2°c a été réalisé. Vu attestation de février 2022 (VINC-FR001-OFF) du SBTi.

L'initiative Science Based Target a confirmé que la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre soumise par VINCI a été jugée conforme aux critères SBTi et Recommandations (version 4.2). L'équipe de validation du SBTi a classifié l'ambition cible du scope 1 et 2 était en ligne avec une trajectoire bien inférieure à 2°C.

VINCI s'engage à réduire ses émissions absolues de GES des scopes 1 et 2 de 40% d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2018.

VINCI s'engage également à réduire ses émissions absolues de GES du scope 3 de 20 % d'ici 2030 par rapport à une année de référence 2019.

Les objectifs de réduction du groupe, de Cegelec Infra Technics et TranzCom sont donc en accord avec les trajectoires des accords de Paris



2.11 PLANIFICATION ET EXÉCUTION DES AUDITS INTERNES

Vu planning audit interne SMI 2021-2023.

Vu planning des processus ISO - CO2PL est intégré dans le processus QSE et dans l'audit du processus QSE.

Vu Audit CO2 Transzcom en 2020 et 2021.

Vu audit CO2 auto-évaluation 2022 (ref: 2022_auditCO2) 25/07/22

- Réponse aux questions SKAO ;
- Commentaires pour chaque critère.

Les résultats d'audit servent à alimenter les objectifs et le reporting du groupe (plan stratégique partagé – PSP).

Vu les audits internes 31/08/2022 par le conseiller prévention (pensionné actuellement) pour les sites d'Asse, de Gosselies et de Zwijndrecht.

Vu l'outil « CarbonApp » qui propose des offres "verte" aux clients par rapport à des offres « classique » : 2 offres, 2 prix, 2 impacts Co2 : en développement et intégré dans le PSP.

2.12 **COMMUNICATION**

2.12.1 Publication sur le site web de l'organisation

Vérification sur le site web de l'organisme :

Vu website TRANZCOM:

- https://www.tranzcom.com/co2-prestatieladder/
- https://www.tranzcom.com/en/co2-performance-ladder/
- https://www.tranzcom.com/fr/lechelle-de-performance-co2/

Vu website CEGELEC:

- o https://www.omexom.be/nl/co2-prestatieladder/
- https://www.omexom.be/co2-performance-ladder/
- o https://www.omexom.be/fr/lechelle-de-performance-co2/

Copie du certificat valide disponible sur le site web : non applicable, 1ère certif

2.12.2 Documents requis et documents sur le site web du SKAO

Entreprise enregistrée auprès de SKAO (obligatoire avant l'audit) : Oui, l'enregistrement est actif.

Paiement de la facture de cotisation annuelle SKAO (obligatoire pour avoir les codes d'accès à l'enregistrement sur SKAO) : oui, la facture comptable a été payée (vu ref paiement 200000294397 du 06/04/23).

2.13 PROJETS AVEC ATTRIBUTION PRÉFÉRENTIELLE

Cette section comprend les projets qui bénéficient d'une attribution préférentielle :

- a) Les projets lancés depuis la dernière évaluation de l'échelle, et
- b) Les exigences énoncées dans le cahier des charges.

Non applicable. Pas de chantier avec attribution préférentielle.



SÉLECTION DES SITES À AUDITER

Les sites à auditer sont choisis dans la liste des sites qui ont été soit transmis à l'avance, soit remis lors de la réunion d'ouverture. La sélection finale des sites est effectuée, entre autres, sur base des critères suivants :

- La visite d'une succursale est combinée avec l'audit d'un site géré par cette succursale ;
- État d'avancement des travaux (début, milieu, fin des activités de construction) ;
- Activités spécifiques du site ;
- Chef de projet, responsable de site (vérifier que les chefs de projet et les responsables de site n'ont pas déià été audités lors de précédents audits) :

Nombre moyen de marchés/chantiers : 30 chantiers/missions pour les 2 entités

- TRÂNSCOM: plutôt des missions;
- CEGELEC : plutôt des chantiers ;
- TRANSCOM Energy: plutôt des missions sur plusieurs sites clients;
- TRANSCOM (Axians Telecom and Network) : test et maintenance pour tout ce qui est télécom ; OMEXOM Elia : mise en ordre de cabine HT, etc. ;
- OMEXOM ligne : construire, démolir, changer ce qui est sur les pylônes électriques :
- IMCS: IT, préparation d'un système IT pour énergie, informatique industrielle, etc.;
- MTS: quelques sites fixes pour la maintenance électrique et mécanique, entretien camera police, Bruxelles, bornes électriques SIBELGA, salle électrique métro Bruxelles.

Nombre de marché avec attribution préférentielle : aucun à ce jour (0).



4 Programme d'audit

ر د	S1.1	S1.2				C5
		Périod	e (mois/	'année)		
	Ten	nps d'au	dit prévu	ı (en hei	ures)	
Х	Х	Х				Х
Х	Х	Х				Х
Х	Х					Х
Х	X	Х				Х
Х		Х				Х
Х		Х				Х
Х	Х					Х
Х		Х				Х
Х	Х					Х
Х		Х				Х
Х	Х					Х
Х						
Х						
Х						
Х						
	x x x x x x x x x x x x x x x x x x x	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	Périod Temps d'au X X	下	下	Temps d'audit prévu (en heures) X X X

La proposition de programme d'audit pour le cycle complet est indicative et peut être modifiée en cas de constat de non-conformités (mineures, majeures) et/ou remarques. Les changements éventuels à prévoir sont motivés en réunion de clôture et dans le rapport de l'audit concerné.



5 PLANNING DE L'AUDIT

5.1 **P**RÉVU

7/03/23 - PM: Asse: Kruiskouter 1 1730 Asse

	CO2-PL :3.1
13h30 - 14h00	Réunion d'ouverture
14h00 – 17h00	Questions et analyse documents CO2-PL Visite du site
17h00 – 17h30	Débriefing, présentation des résultats du1er jour

8/03/23 : Gosselies : Avenue Georges Lemaître 49 6041 Charleroi

	CO2-PL :3.1
08h30 - 12h30	Questions et analyse documents CO2-PL
13h30 – 17h00	Visite de sites Gosselies
	Visite chantier travaux CEGELEC
17h00 – 18h00	Débriefing, présentation des résultats du1er jour

9/03/23 : Mechelen : Egide Walschaertsstraat 15c, 2800 Mechelen

	CO2-PL :3.1
08h30 - 12h30	Questions et analyse documents CO2-PL
13h30 – 17h00	Visite de sites Malines
	Visite chantier travaux TRANSCOM
17h30 – 18h00	Réunion de clôture
	Présentation des résultats de l'audit

5.2 **RÉALISÉ**

Selon le planning prévu.

5.3 JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS DANS LA PLANIFICATION DE L'AUDIT

Néant

5.4 MODIFICATIONS DU PROGRAMME D'AUDIT

Pas de modification du programme d'audit.



<u>VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA NORME CO2-PL:2020 : VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA NORME</u>

6.1 AXE A: APERÇU / RECENSEMENT

		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
1.A	L'organisation a une connaissance partielle de sa cons			1
1.A.1	Identification et analyse des flux énergétiques de l'organisation et des marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.	10	10	10



1.A.2	Tous les flux énergétiques de l'organisation et des marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé ont été recensés de façon démontrable.	10	10	10
	Constatations Ok, voir 1.A.1			
	Actuellement, pas de marché avec critère d'attribution.			
	Preuves Ok, voir 1.A.1			
	Conclusion			
	Il a été établi que l'organisation a recensé de manière démontrable tous les flux d'énergie de l'entreprise.			
1.A.3	Cette liste est régulièrement contrôlée et mise à jour.	5	5	5
	Constatations La mise à jour est réalisée dans les PSP 2023 et est fait tous les trimestres pour le calcul CO2 de fleet (exigence reporting Vinci)			
	Preuves PSP HSEQ 2023 14/09/22 Reporting Vinci Q2 22			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation a procédé à l'identification et à l'analyse des flux énergétiques de l'entreprise.			
Exigend minimu	ces minimales pour atteindre le niveau 1A score m = 20	25	25	25
Objecti œuvre.	f: l'entreprise a connaissance des types d'énergie mis en			



		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
2.A	L'organisation connaît sa consommation d'énergie.			
2.A.1	Tous les flux énergétiques de l'organisation et des marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé ont été recensés de façon quantitative.	10	10	10
	Constatations Inventaire des consommations gaz + électricité de tous les bâtiments. Inventaire des consommations de carburant pour les véhicules. Le carburant représente la majeure émission de CO2.			
	Preuves Vu source de la consommation électricité/gaz via le contrat Total et accès à MyTotalEnergies Vu liste des machines fixes dans les ateliers avec leur puissance, ampérage et heures d'utilisation Vu fichier export Fleet 14/02/2023 : type de véhicules, carburant, relevé via les cartes de carburant, périmètres de l'organisation, quantité et km parcourus. Identification par BU.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation dispose d'un registre quantitatif de tous les flux énergétiques.			
2.A.2	La liste est complète et il est prouvé qu'elle fait l'objet d'un suivi et d'une mise à jour régulière.	5	5	5
	Constatations La mise à jour est réalisée dans les PSP 2023 et est fait tous les trimestres pour le calcul CO2 de fleet (exigence reporting Vinci). Preuves PSP HSEQ 2023 14/09/22. Reporting Vinci.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation dispose d'une liste complète qui fait l'objet d'un suivi régulier et d'une mise à jour sur la base de données pertinentes.			
2.A.3	L'organisation dispose d'une évaluation énergétique actualisée pour l'organisation et les projets pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été obtenu.	10	5	5
	Constatations Utilisation d'eVE : dashboard et l'outil de calcul de Vinci pour émission de CO2.			
	L'organisme dispose de toutes les données « énergie » de tous les business unit par trimestre. Données très détaillées sur base des données disponibles et reprises dans les tableaux de suivi interne.			
	Pas de donnée pour les projets avec critère d'attribution préférentiel car aucun projet en cours.			



Preuves Vu green dashboard (graphique) : - Co2 total / scope (1-2) - Emission en valeur absolue - Consommation absolue électricité et gaz - Type d'électricité - Production des panneaux solaires - Consommation carburant en litre - Consommation carburant par véhicule - Nombre et type de véhicules (électrique ou thermique) - Déplacement moyen en km Sur base de ces données, les PSP et la revue de direction sont réalisées. KPI des émissions sont précisés en valeur absolue et en valeur relative. KPI relatif : CO2/€ et CO2/personne. Conclusion II a été déterminé que l'organisation dispose d'une évaluation énergétique actualisée pour les projets pour			
lesquels un critère préférentiel CO ₂ a été obtenu. Exigences minimales pour atteindre le niveau 2A score	25	20	20
minimum = 20 Objectif: L'organisation connaît la quantité d'énergie utilisée par type d'énergie, différenciée selon les différentes activités de l'organisation			



	T	Caara	Caara	Coore
		Score maximum	Score auditeur	Score évaluateur
3.A	L'organisation a converti sa consommation d'énergie			Evaluateul
3.A.1	L'organisation dispose d'un bilan détaillé et récent de ses émissions de CO ₂ de catégorie 1 et 2 et de ses déplacements <u>professionnels</u> conformément à la norme ISO 14064-1 pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.	15	15	15
	Constatations Utilisation de Triton Travel : tous les déplacements professionnels sont gérés par Triton. (avion et train). Scope 1+2 + scope 3 partiel (déplacement prof) = 1345 tCO2 (énergie+fleet) + 40 tCO2(avion) + 13 tCO2 (rail).			
	Preuves Vu liste des tous les déplacements 2022. Calcul du CO2 automatique par Triton. Le facteur d'émission utilisé est 0,0003485 t/km avion. Pour une distance < 1.000 km, le train est privilégié mais pas de politique formalisée. Les données sur les déplacements professionnels sont consolidées sur le périmètre de l'organisation et intégrées dans eVE de Vinci.			
	Conclusion Il a été déterminé que l'organisation dispose d'un inventaire détaillé et récent de ses émissions de CO ₂ de portée 1 et 2 et de ses déplacements professionnels conformément à la norme ISO 14064-1 pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.			
3.A.2	Le bilan des émissions de 3.A.1 a été vérifié par un OC, moyennant au moins un niveau d'assurance limitée.	10	10	10
	Constatations L'organisation a choisi de le vérifier. Preuves Toutes les données peuvent être retracées jusqu'aux factures initiales. Tous les facteurs d'émission sont basés sur les sources françaises (ADEME). L'inventaire des émissions est exhaustif et terminé. Toutes les émissions et tous les flux sont examinés par l'OC dans un cycle de trois ans.			
	Conclusion Il a été déterminé que l'organisation dispose/ne dispose pas d'un bilan des émissions vérifié par un OC. ces minimales pour atteindre le niveau 3A note ale = 20	25	25	25
CO ₂ , so	if: L'organisation est dotée d'une gestion des émissions de ans contestation sur les quantités et la méthode de calcul. isation a connaissance des grandes pistes à suivre dans le de sa stratégie de réduction.			



6.2 AXE B: RÉDUCTION DU CO2

	T	0	0	0
		Score	Score	Score
1.B	L'organisation étudie les possibilités de réduction de	maximum	auditeur	évaluateur
1.B.1	L'organisation étudie de manière démontrable les	20	20	20
1.0.1	possibilités de réduire la consommation d'énergie de	20	20	20
	l'organisation et des marchés pour lesquels un critère			
	d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.			
	Constatations			
	L'entreprise connait, pour chaque flux d'énergie, quelles			
	réductions peuvent être réalisées.			
	<u>Preuves</u>			
	Vu plan «Target CO2 Belgique 2018-2030 » (plan de			
	réduction CO2) : - Bureaux : utilisation de Teams			
	- Atelier / magasin : éclairage sur minuterie, LED,			
	chauffage bloqué à 20°c,			
	- Consommation gaz			
	- Consommation électrique			
	- Production panneaux solaires			
	- Transport : aspect le plus impactant en émission			
	de CO2			
	- Remplacement voiture thermique par électrique			
	 Objectif 2030 pour remplacement global des véhicules thermiques (2022 : 306 véhicules (201 			
	thermiques, 6 hybrides, 5 électriques, 94 utilitaires			
	thermiques, onybrides, 5 electriques, 94 dilitalies thermiques)			
	- 2023 : augmentation des véhicules électriques à			
	25 véhicules et diminution de 25 véhicules			
	thermiques			
	- Véhicules utilitaires thermiques à changer en			
	2025 vers des véhicules utilitaires électriques			
	- Objectif : plus aucun véhicule thermique en 2030			
	- → réduction de 56% en 2030. Conclusion			
	II a été établi que l'organisation a une vision des			
	opportunités d'économies par flux d'énergie.			
1.B.2	L'organisation dispose d'un rapport récent d'un audit	5	5	5
	interne indépendant pour l'organisation et les			
	marchés pour lesquels un critère d'attribution			
	préférentiel CO ₂ a été accordé.			
	Constatations			
	Un audit interne a été réalisé.			
	Preuves Audit interne 31/08/2022. Martin DUSABE auditeur.			
	Conclusion			
	Il a été établi que l'organisation dispose d'un rapport			
	d'audit interne indépendant pour l'organisation et les			
	marchés bénéficiant d'un critère d'attribution.			
	ces minimales pour l'obtention du score minimum de	25	25	25
niveau				
	f: L'organisation sait, pour chaque flux d'énergie, où des			
	iles peuvent être réalisées. Pour chaque option			
	mie, il est possible de savoir à quelles activités de sation elle se rapporte			
rorganis	σαιιστι στισ σο ταμμυτισ	l .	<u> </u>	<u> </u>



		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
2.B	L'organisation possède une ambition de réduction qualitativement définie.			
2.B.1	L'organisation a formulé un objectif qualitativement défini pour réduire la consommation d'énergie et a identifié des mesures pour les marchés.	10	10	10
	Constatations Cela fait partie intégrante du PSP (Plan Stratégique Partagé) que le manager des BU élabore annuellement et qui doit faire l'objet d'un suivi trimestriel.			
	Preuves Plan d'actions et objectifs 2030 (Groupe Vinci) L'objectif du scope 3 est repris dan le PSP général (plan d'action). Électricité locale 100% verte pour le bâtiment Réduction de 40 % des émissions mondiales de CO2 d'ici 2030 (le tout repris dans la revue de direction).			
	Conclusion Il a été déterminé que l'organisation a des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et a identifié des mesures pour les marchés.			
2.B.2	L'organisation a formulé un objectif défini pour la consommation de carburants alternatifs et/ou d'électricité verte et a établi les mesures pour les marchés.	10	10	10
	Constatations Cela fait partie intégrante du PSP (Plan Stratégique Partagé) que le manager des BU élabore annuellement et qui doit faire l'objet d'un suivi trimestriel.			
	Preuves PSP HSEQ 2023.			
	Pour NRJ verte: contrat Total et panneaux solaires sur Gosselies et Asse (en cours). Projet de car port avec panneaux solaires (Gosselies) pour avoir 1MWh/jour. Objectif 100% d'autoconsommation.			
	Maintenir les contrats verts chez TOTAL Energies. Mettre Asse sur les contrat Vert (via Life Estate).			
	Pour carburant: pas de carburant alternatif mais passage à l'électrique quand changement de voiture (10% en 2023, 20% en 2024, etc.).			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation a formulé des objectifs en matière de carburants alternatifs et/ou d'électricité verte et a établie des mesures pour les marchés.			



2.B. 3	L'objectif en matière d'énergie et de réduction et les mesures connexes sont étayés, mis en œuvre et communiqués à tous les salariés.	3	3	3
	Constatations La communication fait l'objet d'un suivi régulier et est ajustée tous les six mois. Les employés sont également explicitement désignés comme les employés responsables de la préparation et de la mise en œuvre des projets présentant un avantage d'attribution lié au CO2.			
	Preuves Visite des sites et des chantiers avec discussion avec le personnel. Ils sont informés d'une démarche « environnement / CO2». Au sein du groupe VINCI, il est obligatoire que le BUM discute de la synthèse de son PSP avec ses collaborateurs au moins une fois par an. En outre, il y a la journée annuelle de l'environnement le 22 septembre et les informations pertinentes sont disponibles sur le SharePoint du périmètre.			
	Conclusion Il a été établi que les objectifs de l'organisation en matière d'énergie et de réduction sont étayés, mis en œuvre et communiqués à tous les salariés.			
2.B.4	L'objectif de réduction est approuvé par la direction.	2	2	2
	Constatations La direction et les BUM ont approuvé les objectifs de réduction des émissions de CO2. Preuves 13/09/2022 : réunion avec Direction Opérationnel et Directeur Finance : Réunion de direction + PSP présenté HESQ. Ce PSP validé est présenté aux BUM en octobre /novembre, PSP du périmètre est réalisé et présenté en novembre au Directeur Groupe Vinci Energie Belgique.			
	PSP Vinci Energie Belgique est présenté en France. Chaque PSP est donc validé par tous les niveaux de direction.			
	PSP final est présenté au personnel en janvier par les Directeurs.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation a formulé des objectifs de réduction approuvé par la direction.			
Exigeno niveau	ces minimales pour l'obtention du score minimum de = 20	25	25	25
informa concret allouées à la mis	f: Les objectifs sont à la fois rentables et ambitieux, et des tions claires sont fournies à leur sujet. Les objectifs sont s. Les mesures (en particulier pour les marchés) sont s aux personnes impliquées dans l'exécution, nécessaires se en œuvre de la mesure, et largement diffusées au sein nposants concernés de l'organisation.			



		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
3.B	L'organisation a des objectifs quantitatifs de réduct propre organisation.			CO ₂ pour sa
3.B.1	L'organisation dispose d'objectifs quantitatifs de réduction de CO ₂ pour sa propre organisation.	15	15	15
	Constatations L'objectif de réduction quantitative est absolu ou relativement formulé au niveau de l'entreprise : - concernent les émissions les plus tangibles, - se rapportent au portefeuille de projets.			
	Preuves Objectif 2030 pour remplacement global des véhicules thermiques (2022 : 306 véhicules (201 thermiques, 6 hybrides,5 électriques, 94 utilitaires thermiques). Objectif : plus aucun véhicule thermique en 2030 → réduction de 56% en 2030. Plan d'actions et objectifs 2030 (Groupe Vinci). Projet de car port avec panneaux solaires (Gosselies) pour avoir 1MWh/jour. Objectif 100%.			
	Conclusion Il a été déterminé que l'organisation a des objectifs de réduction pour les émissions de catégorie 1 et 2 et les déplacements professionnels de l'organisation et des marchés.			
3.B.2	L'organisation a élaboré un plan d'action en matière de management de l'énergie (conformément à la norme ISO 50001 ou équivalente), approuvé par la direction, communiqué (en interne et en externe) et mis en œuvre pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.	10	10	10
	Constatations L'entreprise est ISO14001. Le management de l'énergie est intégré à ISO14001.			
	Preuves Certificat ISO14001. Les actions proposées sont intégrées au système de suivi des PSP.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation dispose d'un plan d'action, approuvé par la direction et communiqué aux salariés et aux marchés.			
Exigen niveau	ces minimales pour l'obtention du score minimum de = 20	25	25	25
réduction (catégo rapport rapport réduction	if: L'organisation formule un objectif ambitieux et étayé de on de la consommation d'énergie et des émissions de CO ₂ pries 1 et 2), en tenant compte de la position relative par aux organisations exerçant des activités similaires par à la performance CO ₂ actuelle et/ou aux mesures de on prises. Les développements innovants sont également compte.			



6.3 AXE C: TRANSPARENCE / COMMUNICATION

		Score	Score	Score
4.0	Hamadada a samuala da S	maximum	auditeur	évaluateur
1.C	L'organisation communique de manière ad-hoc su consommation d'énergie.	ur sa politi	que de redi	iction de la
1.C.1	L'organisation communique de manière démontrable en interne, sur une base ad-hoc, à propos de sa politique de réduction de la consommation d'énergie et des marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.	20	20	20
	Constatations L'entreprise implique tous les employés dans l'élaboration d'une politique de réduction de l'énergie ou du CO2, par laquelle il est clairement communiqué où se situent les défis majeurs pour leur propre entreprise et leurs propres activités.			
	Repris dans le rapport annuel 2022 : - Scope - Echelle performance CO2 - Calcul emissionCO2 - KPI énergie, voyage, consommation, - Impact du fleet - Comparaison / 2018 - Risque /opportunité / mesures : déplacement, gaz, électricité - Mesures Promotion du vélo - Mesures Gestion des pneus - Mesures Label pneu dans le database fleet - Mesures Sensibilisation à la conduite - Explication des mesures de réduction - Sensibilisation du personnel - Position sur la liste des mesures SKAO pour la mobilité / fleet pour avoir impact sur émissions CO2 - Communication interne : mail, rapport annuel, PSP, réunion BU, journée environnement (22/02/23), etc Communication interne à Vinci : PSP,			
	Preuves Mail 07/03/23 à toute le monde avec un lien vers le rapport annuel. Présenté aussi lors de la journée « environnement » le 23 septembre 2022 (mail et présentation faite au personnel + TBM chantier sur l'environnement). Rapport semestriel lié à la consommation CO2 : 13/10/22. Liste des mesures 2019-2025.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation communique en interne, de manière ad-hoc, sur la politique de réduction de la consommation d'énergie et sur les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.			



1.C.2	L'organisation communique de manière démontrable en externe, sur une base ad-hoc, à propos de sa politique de réduction de la consommation d'énergie et des marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé	5	5	5
	Constatations La politique HSQE est communiquée en interne et en externe.			
	Preuves Site web, Greenbook, prix de l'environnement, MT+.			
	Points environnement de la politique: Agir sur les consommations énergétiques afin de réduire nos émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030; Manager l'énergie selon le référentiel CO2-Echelle de performance (Niv.4); Promouvoir l'économie circulaire, notamment le recyclage des déchets (chantiers/bureaux) et traitement de 100% des déchets dangereux; Soumettre au client des offres vertes pour améliorer son empreinte carbone à un horizon défini.			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation communique en externe, de manière ad-hoc, sur la politique de réduction de la consommation d'énergie et sur les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel a été accordé.			
Exigend niveau	ces minimales pour l'obtention du score minimum de = 20	25	25	25
à l'élabo émissio	f : L'organisation associe l'ensemble de ses collaborateurs pration de sa politique énergétique ou de réduction des ns de CO ₂ , en communiquant clairement où se situent les aux défis pour l'organisation et ses activités			



		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
2.C	L'organisation communique sa politique énergétique externe au moins.			
2.C.1	L'organisation communique au moins en interne et éventuellement en externe à propos de sa politique énergétique.	10	10	10
	<u>Constatations</u>			
	Communication en interne via intranet			
	Engagement externe :			
	- Act4Nature,			
	- SBTi			
	- Ecovadis			
	<u>Preuves</u>			
	Communication environnement des sous-traitants via les			
	TBM et le ¼ QSE sur chantier et via le safety up qui est utilisé pour enregistrer les TBM.			
	En 2023, objectif de mettre tous les TBM, Team Talk, ¼			
	QSE dans Safety UP. Objectif repris dans PSP HSEQ.			
	Journée annuelle environnement en septembre 2022.			
	Conclusion			
	Il a été établi que l'organisation communique en interne,			
	de manière structurelle, sur la politique de réduction de la			
	consommation d'énergie et les marchés pour lesquels un			
	critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.			
2.C.2	L'organisation dispose d'un cycle de contrôle et des responsabilités y afférentes pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution	10	10	10
	préférentiel CO ₂ a été accordé.			
	Constatations			
	Vu doc ISO QSE_DOC_902 : rôle et responsabilité sont définie.			
	Preuves			
	Plan de politique CO2 : 2022-2030.			
	Déclaration de Politique Générale (4 points majeurs			
	HSEQ). Cette politique est communiquée via la			
	sharepoint interne.			
	Journée d'accueil : présentation de la politique HSEQ			
	dont le CO2 (21_Welcome I&T HSEQ). Journée d'accueil 2-3 fois par an.			
	La direction assure également ce cycle de contrôle (revue			
	de direction).			
	Conclusion			
	Il a été déterminé que l'organisation dispose d'un cycle de			
	contrôle efficace avec des responsabilités pour			
	l'organisation et les marchés avec un critère d'attribution			
	préférentiel CO₂.			
—				



2.C. 3	L'organisation a identifié les parties prenantes externes pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé.	5	5	5
	<u>Constatations</u> Identification et définition des besoins et des attentes des parties prenantes.			
	<u>Preuves</u> Les parties prenantes et leurs influences ont été cartographiées dans le QSE-DC-400-fr.			
	Conclusion II a été établi que l'organisation dispose d'une identification des parties prenantes externes.			
Exigend niveau	ces minimales pour l'obtention du score minimum de = 20	25	25	25
afin de consom L'organi proposit sur la su parties réductions sein. Le	f: L'organisation s'efforce d'obtenir un soutien en son sein rechercher des mesures plus efficaces de réduction de la mation d'énergie et de réduction des émissions de CO ₂ . sation encourage ses collaborateurs à présenter des cions d'amélioration et leur fait part de ses commentaires uite réservée à ces propositions. L'organisation sait quelles prenantes externes peuvent être intéressées par la en de la consommation d'énergie et CO ₂ d'énergie en son es collaborateurs de l'organisation qui peuvent apporter une etion pertinente savent ce que l'on attend d'eux.			



		Score	Score	Score
		maximum	auditeur	évaluateur
3.C	L'organisation communique en interne et en externe ses objectifs de réduction.	au sujet de	son empreint	e CO ₂ et de
3.C.1	L'organisation communique en interne et en externe, sur une base structurelle, sur l'empreinte CO ₂ (émissions de catégories 1 et 2) et ses objectifs quantitatifs de réduction, ainsi que sur les mesures dans les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé. La communication comporte au moins la politique énergétique et les objectifs de réduction de l'organisation et les mesures susmentionnées, les possibilités de contributions individuelles, des informations relatives à la consommation d'énergie actuelle et les tendances au sein de l'organisation et des marchés.	20	20	20
	Constatations Ceci fait partie intégrante du PSP (Plan Stratégique Partager) que le BUM élabore annuellement et qui doit faire l'objet d'un suivi trimestriel.			
	Preuves Journée de l'environnement le 22/09 où la politique, l'empreinte CO2 et d'autres éléments environnement sont communiqués.			
	C'est une obligation que le BUM partage le résumé du PSP avec ses employés.			
	Conclusion II a été déterminé que l'organisation communique en interne et en externe, sur une base structurelle, sur l'empreinte CO ₂ (émissions de catégories 1 et 2) et ses objectifs quantitatifs de réduction, ainsi que sur les mesures dans les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé. La communication comporte au moins la politique énergétique et les objectifs de réduction de l'organisation et les mesures susmentionnées, les possibilités de contributions individuelles, des informations relatives à la consommation d'énergie actuelle et les tendances au sein de l'organisation et des marchés).			
3.C.2	L'organisation dispose d'un plan de communication interne et externe documenté établissant les tâches, les responsabilités et les moyens de communication pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO ₂ a été accordé	5	5	5
	Constatations Le plan de communication prévoit une communication interne et externe.			
	Preuves Vu Cycle annuel dans le plan de communication de la politique CO2 2022-2030 - Q1 Inventaire N-1, communication externe / interne des PSP, Mise à jour webiste; - Q2: inventaire Q1, Audit interne et autoévaluation, Mise à jour info SKAO;			

CONFIDENTIEL



 Q3: inventaire Q1+2, audit BCCA, plan d'actions, PSP, mise à jour website, communication interne, journée environnement; Q4: présentation PSP, inventaire Q1+2+3. Avec tous les pilotes responsables. Conclusion Il a été établi que l'organisation dispose d'un plan de communication interne et externe documenté établissant les tâches, les responsabilités et les moyens de communication pour l'organisation et les marchés pour lesquels un critère d'attribution préférentiel CO₂ a été accordé. 			
Exigences minimales pour l'obtention du score minimum de niveau = 25 Objectif: Par la communication, l'organisation met des experts externes pertinents en mesure de se faire une opinion critique sur ses efforts, y compris à l'égard d'autres organisations	25	25	25



6.4 **AXE D : PARTICIPATION**

		Score maximum	Score auditeur	Score évaluateur
1.D	L'organisation est au courant des initiatives d'approvisionnement.	du secteur	et/ou de	la chaîne
1.D.1	L'organisation est au courant, de façon démontrable, des initiatives du secteur et/ou de la chaîne d'approvisionnement en matière de réduction des émissions de CO ₂ qui sont en grande partie liées au portefeuille de marchés.	15	15	15
	Constatations			
	L'organisme est membre de VOKA, AGoria, BECI, UWE L'organisme (Tranzcom) fait partie du groupement Flux50 : www.flux50.com : mettre ensemble les nouvelles innovations sur les énergies et sur les projets de nouvelles énergies. Echanges sur l'environnement engagés aussi avec les écoles.			
	L'organisme (IMCS) participe avec l'université de Gand dans le projet STEPS : Storage of Energy an Power Systems : Plutôt dans l'axe engagement des ressources humaines, expertises. L'organisme participe au projet Smart City Industries – Ulg			
	<u>Preuves</u> L'utilité est démontrée par le fait de rester dans les initiatives (ex Flux50 depuis 2019, Smart City depuis 2018, etc.).			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation est au courant des initiatives du secteur et/ou de la chaîne d'approvisionnement.			
1.D. 2	Les initiatives du secteur et de la chaîne d'approvisionnement, et leur lien avec la gestion opérationnelle et le portefeuille de marchés, ont été abordées lors de réunions avec la direction.	10	10	10
	Constatations Cet aspect est abordé dans le rapport annuel 2022. Discuté dans les PSP des BU.			
	Preuves Rapport annuel 2022 et PSP général et des BU.			
	Conclusion Il a été établi que les initiatives du secteur et de la chaîne d'approvisionnement ont été discutées lors de réunions avec la direction.			
Exigen niveau	ces minimales pour l'obtention du score minimum de = 20	25	25	25
Object peuven pour l'o	if: L'organisation sait quelles initiatives de développement téventuellement déboucher sur des mesures pertinentes organisation. La direction a fait des déclarations au sujet ventuelle participation à ces initiatives.			



	T	Coore	Score	Coore
		Score maximum	auditeur	Score évaluateur
2.D	L'organisation participe passivement aux initiatives re de CO ₂ dans le secteur ou ailleurs.			
2.D.1	L'organisation participe passivement à au moins une initiative (du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement) qui est en grande partie liée au portefeuille de marchés, en s'inscrivant, en versant des contributions ou en parrainant. Constatations	20	20	20
	Il n'y a pas de distinction entre la participation active ou passive.			
	Projet de « Battery Storage » à Gosselies (new buidings). L'organisme (Tranzcom) fait partie du groupement Flux50: www.flux50.com : mettre ensemble les nouvelles innovations sur les énergies et sur les projets de nouvelles énergies.			
	L'organisme (IMCS) participe avec l'université de Gand dans le projet STEPS : Storage of Energy an Power Systems.			
	L'organisme participe au projet Smart City Industries – Ulg.			
	Preuves L'utilité est démontrée par le fait de rester dans les initiatives (ex Flux50 depuis 2019, Smart City depuis 2018, etc.).			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation participe de manière passive à au moins une initiative.			
2.D.2	L'organisation participe activement (de manière limitée) à une initiative du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement qui est en grande partie liée au portefeuille de marchés.	5	5	5
	Constatations Il n'y a pas de distinction entre la participation active ou passive.			
	Projet de « Battery Storage » à Gosselies (new buidings).			
	L'organisme (Tranzcom) fait partie du groupement Flux50 : www.flux50.com : mettre ensemble les nouvelles innovations sur les énergies et sur les projets de nouvelles énergies.			
	L'organisme (IMCS) participe avec l'université de Gand dans le projet STEPS : Storage of Energy an Power Systems.			
	L'organisme participe au projet Smart City Industries – ULg			



	Preuves L'utilité est démontrée par le fait de rester dans les initiatives (ex Flux50 depuis 2019, Smart City depuis 2018, etc.). Conclusion Il a été établi que l'organisation participe/participe			
niveau Objecti	f: L'organisation sait quelles informations peuvent être	25	25	25
	our ses marchés (en rapport avec 2.B et 2.C) et participe à la lative qui répond à ses propres besoins de connaissances			



		Score	Score	Score
3.D	L'organisation participe activement aux initiatives relat	maximum t ives à la réd	auditeur uction des é	évaluateur missions de
	CO ₂ dans le secteur ou ailleurs.			
3.D.1	Participation active à au moins une initiative (du secteur ou de la chaîne d'approvisionnement) dans le domaine de la réduction des émissions de CO ₂ du portefeuille de marchés, par une participation démontrable à des groupes de travail, la promotion publique de l'initiative et/ou la fourniture d'informations à l'initiative.	20	20	20
	Constatations Il n'y a pas de distinction entre la participation active ou passive.			
	Projet de « Battery Storage » à Gosselies (new buidings).			
	L'organisme (Tranzcom) fait partie du groupement Flux50 : www.flux50.com : mettre ensemble les nouvelles innovations sur les énergies et sur les projets de nouvelles énergies.			
	L'organisme (IMCS) participe avec l'université de Gand dans le projet STEPS : Storage of Energy an Power Systems.			
	L'organisme participe au projet Smart City Industries – Ulg.			
	Preuves Réunion annuelle sur l'environnement 22/09 et sur les projets à impact environnemental.			
	Réunion d'échange avec les autres sociétés du groupe. Objectifs : innover, être précurseur / concurrents Ex :			
	 hydro-turbine port d'Anvers (OMEXOM); Digital twinning pour installation (Tranzcom); EMS: IMCS Gand; Perex: éclairage intelligent des autoroutes; Impression 3D de pièces spécifiques en plastiques (sur mesure). 			
	Conclusion Il a été établi que l'organisation prend une part active à au moins une initiative par la participation à des groupes de travail, la promotion publique et/ou la fourniture d'informations.			
3.D.2	L'organisation a alloué un budget spécifique à cet effet.	5	5	5
	Constatations Budget prévu pour Flux50 (5.000 €). Budget prévu pour les autres projets (STEPS, Smart Cities, etc.). Mise à disposition de ressources internes. Mise ensemble de compétences internes (plusieurs BU) pour atteindre un objectif environnement.			



Preuves Facturation et pièces comptables.			
Conclusion Il a été établi que l'organisation dispose d'un budget.			
Exigences minimales pour l'obtention du score minimum de niveau = 20	25	25	25
Objectif : L'organisation contribue au développement de nouvelles connaissances, en collaboration avec des tiers, visant des mesures de réduction potentiellement efficaces, et utilise ces connaissances			



6.5 SITES VISITÉS (AVEC ATTRIBUTION PRÉFÉRENTIELLE, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

SITE DE GOSSELIES

Personne auditée

Personnel.

Gestionnaire HSEQ.

Constatations

1/Atelier montage MTS (montage armoire électrique) :

- Éclairage sur détection de présence ;
- Éclairage LED sur tout l'atelier ;
- Chauffage assuré par une pompe à chaleur (chaud froid) avec un thermostat bloqué à 20°c max
- La communication environnement / CO2 est présente ;
- Des pictogrammes / affiches sont appliquées à divers endroits de l'atelier pour la limitation des consommations d'énergie (éclairage notamment).

2/Atelier « nucléaire » MTS (entretien et réparation d'équipement et de cartes électroniques pour les centrales nucléaires belges) :

- Éclairage sur détection de présence ;
- Éclairage LED sur tout l'atelier ;
- Température et hygrométrie doivent être maintenues à valeur constante en permanence (respect de la norme 10CFR50) : 25°c et 25% d'humidité. Assure la stabilité des composants.

3/Magasin commun:

- Éclairage sur détection de présence ;
- Éclairage LED en majorité avec quelques zones en TL;
- Chauffage assuré par des aérothermes gaz et des déstratificateurs d'air chaud et géré par Vinci Facilities via le système de monitoring WAVE;
- Volet du magasin n'est pas pourvu d'un système d'ouverture partielle via la télécommande (totalement fermé ou totalement ouvert, par d'intermédiaire).
- La communication environnement / CO2 est présente.
- Le bâtiment est isolé avec 16cm d'isolant selon PEB 2019 (mur et toiture). Un côté du bâtiment n'est pas isolé (simple mur béton).

SITE DE ASSE

Personne auditée

Personnel.

Gestionnaire HSEQ.

Constatations

Le propriétaire a convenu un contrat « énergie verte » et le placement de panneaux solaires par suite de la demande de l'organisme.

1/Atelier montage:

- Éclairage sur détection de présence ;
- Une étude est en cours pour changer l'éclairage actuel en LED ;
- Chauffage assuré par une pompe à chaleur (chaud froid) avec un thermostat bloqué à 18°c max;
- Un four électrique est la principale installation consommatrice d'électricité (utilisé pour les tests qualité). Utilisation ponctuelle.
- Panneaux solaires en projet :
- Coupure éclairage et chauffage à 16h30
- La toiture est isolée mais l'épaisseur de l'isolant est inconnue.

2/Magasin:

- Éclairage sur détection de présence ;
- Éclairage LED ;

Dossier n° BM 738 - 1615

Audit n° C1 Document version du 9/08/2022
CONFIDENTIEL Page 32 de 36



- Chauffage assuré par des aérothermes gaz et des déstratificateurs d'air chaud et géré par Vinci Facilities via le système de monitoring WAVE;
- La communication environnement / CO2 est présente.

Conclusion des sites

R01 : Le volet du magasin de Gosselies n'est pas pourvu d'un système d'ouverture partielle via la télécommande (totalement fermé ou totalement ouvert, par d'intermédiaire).

R02 : Un côté du bâtiment de Gosselies (côté magasin) n'est pas isolé, simple mur béton.

CHANTIER 1: BARRAGE DE L'EAU D'HEURE - TRANSCOM (CLIENT SPW)

Personne auditée

Personnel ouvrier Tranzcom (1 seule personne)
Gestionnaire HSEQ

Constatations

Le chantier consiste à réaliser la mise en service et le contrôle d'une installation électrique (redresseur).

Une réunion équipe est réalisée tous les 3 mois avec un aspect environnement et CO2.

Le responsable d'équipe réalise également des réunions régulières sur les aspects HSEQ, amélioration, etc.

Le personnel ouvrier utilise un véhicule diesel (environ 38.000 km/an) qui lui permet de se rendre de site en site en fonction des chantiers. Les véhicules électriques, actuellement, ne semblent pas une solution optimale pour le personnel itinérant car il y a un manque d'infrastructure sur le site client (pour assurer le rechargement).

La livraison des équipements et des installations se fait directement sur le site client via le fournisseur. Les petites fournitures sont prises directement aux magasins par le personnel.

Les interventions sur les sites clients (réparations, urgences, etc.) sont attribuées en fonction de l'expertise et de la localisation du personnel afin d'éviter des trajets trop importants et du temps de déplacement trop long.

CHANTIER 2: TUNNEL DE COINTE LIÈGE - CEGELEC (CLIENT SPIE)

Personne auditée

Personnel ouvrier CEGELEC (7 personnes) Gestionnaire HSEQ

Constatations

Dossier n° BM 738 - 1615

Le chantier consiste à refaire toute l'installation électrique (câblage, TGBT, etc.) du local technique du tunnel de Cointe à Liège.

Le local du personnel est chauffé par un système de ventilation relié à une minuterie qui coupe l'installation en dehors des heures de travail.

Les installations techniques sont acheminées directement sur le site via le client.

Le co-voiturage est utilisé même si le personnel dispose d'une voiture de société. Le télétravail est ponctuellement réalisé également lorsque le déplacement sur chantier n'est pas nécessaire.

L'équipe rencontrée est fixe pour la zone de Liège et elle bouge de site en site en fonction des chantiers. Le personnel signale qu'une camionnette électrique sera intéressante pour les déplacements intersites sur Liège.

Audit n° C1 Document version du 9/08/2022 CONFIDENTIEL Page 33 de 36



Les petites fournitures sont centralisées à Gosselies et pris en charge par le gestionnaire des chantiers lors de son passage à Gosselies (1x/semaine en moyenne).

Les achats des fournitures se font via des contrats cadre et des fournisseurs locaux pour assurer la rapidité de livraison et un coût intéressant.

Conclusion des 2 chantiers

La sensibilisation « environnement & CO2 » est présente. Les objectifs du PSP sont communiqués et les constats de terrains (manque d'infrastructures pour les véhicules électriques) sont également reprises dans les PSP.



7 Non-conformités

7.1 <u>DÉFINITION DES COMMENTAIRES ET DES NON-CONFORMITÉS</u>

Non-conformité <u>Majeure</u> (M) : non-satisfaction d'une exigence qui <u>affecte</u> la capacité du système de management à atteindre les résultats escomptés.

Une proposition d'action corrective avec délai d'exécution est transmise à l'auditeur pour approbation. La preuve de (début de) mise en œuvre doit être apportée avant la décision sur l'octroi de la certification par BCCA (en cas de certification initiale, de re-certification ou d'extension) ou dans un délai de maximum 3 mois après l'audit (en cas de suivi). L'action proposée permettra soit de clôturer la non-conformité, soit de la dégrader en non-conformité mineure.

Non-conformité <u>mineure</u> (m) : non-satisfaction d'une exigence qui <u>n'affecte pas</u> la capacité du système de management à atteindre les résultats escomptés.

Une proposition d'action corrective avec délai d'exécution est transmise à l'auditeur pour approbation. La mise en œuvre de l'action est vérifiée lors des prochains audits. Une non-conformité mineure non résolue dans les délais validés par l'auditeur pourra faire l'objet d'une requalification en non-conformité majeure avec ajout d'une non-conformité (mineure) relative au processus d'amélioration continue.

Il doit sinon être démontré préalablement à l'audit que le traitement de l'action a progressé de manière significative et qu'un report est justifié pour finaliser l'action, ou qu'une cause nouvelle et imprévue requiert un report.

Les décisions prises par l'auditeur sont motivées dans la fiche de non-conformité.

Remarque (r) : Constat d'audit qui ne constitue pas une non-conformité formelle mais qui pourrait conduire à terme à une dégradation du système de management.

L'amélioration apportée est évaluée lors du prochain audit.

L'absence de réaction à une remarque sera considérée lors d'un prochain audit comme une non-conformité.

7.2	CHILL DEC ODGEDVATIONS	ET DEG NON GONEGOMITÉG	DE L'AUDIT DOÉGÉDENT
1 .Z	OUIVI DES OBSERVATIONS	ET DES NON-CONFORMITÉS	DE L'AUDIT PRECEDENT

<u>En cours</u> : Néant	
<u>Clôturé</u> : Néant	

7.3 OBSERVATIONS ET NON-CONFORMITÉS RELEVÉES LORS DE CET AUDIT

R01 : Le volet du magasin de Gosselies n'est pas pourvu d'un système d'ouverture partielle via la télécommande (totalement fermé ou totalement ouvert, par d'intermédiaire).

R02 : Un côté du bâtiment de Gosselies (côté magasin) n'est pas isolé, simple mur béton.

.



8 DÉCISIONS

Les objectifs de l'audit ont été atteints.

L'adéquation du champ d'application de la certification est confirmée.

L'auditeur recommande l'octroi du certificat de l'organisme contrôlé.

Date: 15 avril 2023

Signature: Yannick Masquelier Auditeur.

ANNEXES AU PRÉSENT RAPPORT

0 fiche de non-conformité